

Zeitschrift:	L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber:	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band:	[94] (2006)
Heft:	1506
Artikel:	"Il faut comprendre que l'on est obligé de tenir compte des intérêts du public"
Autor:	Portoles, Anne-Marie / Balleys, Valérie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-283055

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Il faut comprendre que l'on est obligé de tenir compte des intérêts du public»

Anne-Marie Portoles est cheffe de la rubrique des sports au Département de l'Actualité de la Télévision suisse romande.

PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE BALLEYS

L'émilie : Il y a très peu de femmes dans le journalisme sportif, comment avez-vous été amenée à vous occuper de la rubrique des sports au département de l'actualité ?

Anne-Marie Portolès : Il y a beaucoup de femmes journalistes dans le Département de l'actualité, mais concernant le sport, nous ne sommes en effet que trois femmes sur une trentaine de journalistes sportifs à la TSR. Pour ma part, j'ai eu un parcours relativement atypique. J'ai d'abord passé une licence en sciences économiques et j'ai travaillé ensuite dans le marketing. A côté de ma vie professionnelle, je faisais de l'athlétisme et c'est en fait le sport qui m'a amenée au journalisme et non l'inverse. J'ai commencé à m'occuper du bulletin de mon club d'athlétisme à Lausanne et un ami qui quittait ses fonctions au journal 24 heures m'a contactée pour que je reprenne à sa place la rubrique d'athlétisme vaudois. J'ai fait cela un certain temps à côté de mon travail puis, un jour, j'ai quitté ma place et ai décidé de faire mon stage de journaliste.

L'émilie : On associe souvent le sport à l'image de la virilité, est-ce que vous souffrez des stéréotypes étant en charge de cette rubrique ? Notamment de commentaires sexistes de certains spectateurs ?

A-M P. : J'ai occupé pratiquement toutes les fonctions dans le journalisme sportif : reportage, résumé, portrait, interview, commentaire en direct d'athlétisme, de volley ou de basket et je n'ai jamais eu droit à des commentaires sexistes. Je pense que du moment qu'on prouve ses compétences, il n'y a pas de problème. Mais vous n'avez pas la possibilité de montrer la moindre lacune car là, oui, je pense que l'on vous attend au tournant. Toutefois, il existe aussi certains bastions typiquement masculins. Par exemple, je ne suis pas sûre que si une femme commentait en direct un match de football ou de hockey, il n'y aurait pas certaines réactions de spectateurs.

L'émilie : Comment les médias peuvent-ils contribuer à la valorisation du sport féminin ? Pourquoi ne voit-on pas véritablement de retransmission de matchs féminins à la télévision, notamment de sport d'équipe qui sont très populaires lorsqu'ils sont joués par des hommes ?

A-M P. : Je viens d'un sport aussi bien pratiqué par des femmes que des hommes, l'athlétisme. D'ailleurs ce sport-là ne

fait pas véritablement l'objet de discrimination de traitement dans les médias. C'est vrai que dans d'autres sports, il existe beaucoup plus de discriminations. Le football est l'exemple typique, mais il faut dire qu'en Suisse romande, c'est un sport qui n'a pas encore pris au féminin. Je pense que s'il y avait une équipe de football nationale féminine qui marchait et faisait des résultats, on s'y intéresserait. Il faut comprendre que l'on est obligé de tenir compte des intérêts du public.

L'émilie : Mais ne pensez-vous pas que c'est aussi en montrant des équipes féminines de football que l'on génère de l'intérêt ?

A-M P. : C'est toujours la question du serpent qui se mord la queue. Je pense tout de même qu'il faut des résultats pour générer l'engouement du public. La semaine dernière par exemple, a eu lieu le championnat du monde cycliste de course contre la montre en Autriche et une Suisse, Karin Thürig, a obtenu une médaille d'argent. On a décidé qu'on en parlerait trente secondes et c'est vrai qu'une fille de la rédaction a fait cette réflexion : «si c'était un homme on en parlerait beaucoup plus». Mais de manière générale, je n'ai pas l'impression qu'il y a de fortes discriminations hommes-femmes dans ces choix. On se base plus sur d'autres critères pour choisir les informations que l'on va traiter, par exemple si le sportif ou sportive est suisse romand-e ou suisse alémanique ou s'il s'agit d'un sport considéré comme majeur ou mineur en Suisse.

L'émilie : A votre avis, les femmes sont-elles autant soutenues que les hommes lorsqu'elles veulent se lancer dans une carrière sportive et quelles seraient les mesures qui pourraient selon vous aider à valoriser le sport féminin ?

A-M P. : Il n'existe en effet pas les mêmes structures. Par exemple, j'ai moi-même deux filles de 12 et 8 ans. L'aînée faisait du basket et a voulu trouver un club pour continuer à un autre niveau. L'Association genevoise de basket avait d'ailleurs fait toute une campagne pour encourager le choix de ce sport au féminin. A cet âge, il n'y a que peu d'équipes exclusivement féminines, mais plutôt des équipes dites mixtes sur Genève. Nous avons donc cherché des clubs mixtes relativement proches de notre habitat, mais à chaque fois, il n'y avait en fait que des garçons. Pour finir, ma fille a renoncé. C'est donc aussi à cet âge là qu'il faut favoriser l'accès à des sports qui ne sont pas traditionnellement féminins.